



# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,  
Que:**

Lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> avril 2014 à 20 h, au bureau municipal au 806, rang de la Rivière Sud à Saint-Roch-Ouest.

Le conseil va statuer sur la dérogation mineure suivante :

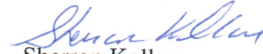
- Dérogation mineure visant à réduire la largeur minimale sur la rue de 5 mètres afin de permettre la subdivision du lot 2 564 668.

Identification du site concerné :

Lot : 2 564 668  
Adresse : 288, Route 125  
Saint-Roch-Ouest

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande.

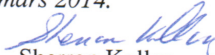
**DONNÉ À** Saint-Roch-Ouest, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de mars 2014.

  
Sherron Kollar,  
Directrice générale

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, **Sherron Kollar**, *directrice générale* de la municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le *mercredi 12 mars 2014*. En foi de quoi, je donne ce certificat ce *mercredi 12 mars 2014*.

  
Sherron Kollar,  
Directrice générale